



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION
DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

N° 9

Objet : Communication sur les décisions prises dans le cadre des délégations confiées au Président du Syndicat Mixte

Le 3 mai 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- M. Xavier FORTINON
- M. Jean-Luc DELPUECH
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Olivier MARTINEZ
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Eva BELIN
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Damien DELAVOIE

Représentant la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud

- M. Pierre FROUSTEY
- Mme Aurélie BERNEDE
- M. Hervé BOUYRIE
- M. Mathieu DIRIBERRY
- M. Lionel COUTURE
- M. Jean-François MONET

Avait donné procuration :

- M. Dominique COUTIERE à M. Xavier FORTINON

Etaient excusés :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Jean-Marc LESPAGE
- M. André JAKUBIEC
- Mme Jacqueline BENOIT DELBAST
- M. Pierre PECASTAINGS

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour la SPL Domolandes : M. Hervé NOYON, Directeur général
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe Attractivité
 - Pour le Pôle « Syndicats Mixtes » : M. Nicolas BRUNIER, Responsable, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

de prendre acte de la communication du Président relative à la décision suivante prise dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :

- **Marché de services portant sur la réalisation d'un traitement acoustique dans le cadre du mandat de travaux de maintenance et de rénovation des bâtiments du Centre de ressources et de développement « Domolandes » selon les conditions suivantes :**
 - **Proposition de la SATEL** en date du 29 février 2024
 - **Titulaire :** SAS MARQUE – 12 Chemin du Lavoir à VERGOIGNAN (32720)
 - **Nature des prestations :** réalisation d'un traitement acoustique comprenant la fourniture et la pose d'un revêtement de sol en fibres textiles et la fourniture et pose de panneaux absorbants horizontaux sous forme d'îlots suspendus avec plénum compris entre 100 et 200 mm
 - **Montant total :** 8 337,00 € HT
 - **Décision du Président du Syndicat Mixte en date 12 mars 2024**

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON